TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR UNE ÉTUDE DE LIGNE DE BASE

TITRE DU PROJET : « ***Renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés menacées par le changement climatique dans la réserve de biosphère de Macaya en Haïti*** »

NUMERO DE PROJET : **P7043**

ARBEITER-SAMARITER-BUND HAITI

INTRODUCTION

Le parc naturel Grand Bois (PN-GB) est une forêt située dans le massif de la Hotte dans le Sud-Ouest d'Haiti. Ce dernier abrite une riche biodiversité terrestre avec des espèces endémiques au niveau de sa flore et de sa faune qui lui confère une réputation mondiale. Cet écosystème est exposé à la déforestation depuis plusieurs décennies, ce qui entraine d'une part la disparition de certaines espèces et d'autres part la menace d'extinction des espèces dites endémiques. Face à ces menaces, les institution publiques et privées sont alertées de la situation alarmante du parc. Ainsi, pour assurer sa gestion durable, le parc a été déclaré d'utilité nationale par l'Etat Haïtien en septembre 2015 avec une mode de gestion de Partenariat Public Privé (PPP) par le consortium Société Audubon et l'organisation Haiti National Trust (HNT) et l'Agence National des Aires Protégées (ANAP).

La gestion des ressources naturelles s'aligne sur les axes prioritaires de l'Organisation Arbeiter-Samariter-Bund (ASB) en Haiti. Ainsi, en 2020 l'ASB a initié en partenariat avec la Société Audubon Haïti (SAH) et la Fédération des Organisations de Développement de Tiburon (FEODTI), un projet de renforcement de la résilience écologique dans le parc national de Grand Bois en Haïti avec le support financier de la fédération économique du gouvernement allemand ainsi connu sous le nom de BMZ. Ce projet de courte durée a mis en lumière la nécessité d'avoir des interventions plus concrètes dans le temps afin que le parc continu de bien remplir ses fonctions vitales comme forêt. De ce fait, tout en se capitalisant sur les leçons apprises durant la première intervention, une deuxième phase a été approuvée par la BMZ pour une durée de trois (3) ans. A cet effet, l'ASB cherche à recruter une firme de consultation ou des consultants indépendants pour la réalisation d'une étude de ligne de base avant l'implémentation des activités du projet.

DESCRIPTION DU PROJET

Titre du projet	Renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés menacées par le changement climatique dans la réserve de biosphère de Macaya en Haïti
Zone d'implémentation	Commune : Tiburon, les Irois, Moron
Objectif du projet	L'ensemble des 4 270 habitants du PNN-GB (y compris les zones tampons et les communautés adjacentes) ont renforcé leurs capacités de protection et d'adaptation au climat et ont développé des chaînes de valeur respectueuses de l'environnement.
Résultats du projet	• **Résultat 1.** Les acteurs concernés s'engagent dans l'administration déléguée du parc national (PNN-GB) et dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'assainissement et de gestion environnementale. • **Résultat 2.** Le PNN-GB a été systématiquement et continuellement réhabilité pour restaurer et protéger les écosystèmes et la diversité biologique et pour sécuriser l'aire protégée. • **Résultat 3.** Des chaînes de valeur respectueuses de l'environnement ont été (plus) développées et offrent des opportunités alternatives d'emploi et de revenus. • **Résultat 4.** Les sponsors locaux du projet et les agents de changement associés ont développé leurs capacités individuelles et institutionnelles dans les domaines de la gestion, de la responsabilité, du réseau, du travail d'équipe et de lobbying, de la résolution des conflits et de l'inclusion sociale et utilisent leurs connaissances pour façonner des relations de coopération entre eux

	ainsi que dans coopération avec d'autres acteurs concernés.
Bénéficiaire direct	• 59 représentants des collectivités locales de la zone du projet • 13 membres (30,7% de femmes) du comité de gestion du centre communautaire de Sevré • Membres de 24 organisations à base communautaire affiliées à la FeODTI, totalisant 2 926 membres actifs dont 42% de femmes • Les communautés scolaires, représentées par 36 membres (44,4% de femmes) des 4 comités de gestion scolaire et 1800 élèves, • Environ 2422 personnes qui vivent dans le parc (environ 75 familles) et les zones ou villages environnants • 6 personnes qui seront formées et actives en tant que gardes du PNNGB • 800 personnes qui sont impliquées dans le processus de (plus) développement de 3 chaînes de valeur socio-économiques alternatives • 400 personnes employées comme journaliers pour des travaux d'assainissement dans le PNN-GB • 2 500 personnes (au moins 60% de femmes) qui, à travers 100 groupements villageois d'épargne (AVEC), à raison de 25 personnes par groupement
Partenaires clés	• Arbeiter-Samariter-Bund • Société Audubon Haïti (SAH) • Haiti National Trust • Fédération des Organisations de Développement de Tiburon (FEODTI) • Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP)
Durée de vie du projet	• 15 Avril 2023 – 14 Avril 2026 (3 ans)
Bailleur de Fonds	• Arbeiter-Samariter-Bund (ASB) • BMZ

III- OBJECTIFS DE L'ÉTUDE REFERENCE

L'étude de ligne de base s'inscrive dans les ligne directives des procédures de l'ASB. En effet, cette évaluation initiale permet de comprendre clairement la situation de départ, d'identifier les lacunes et fournir des informations précieuses qui guident le développement des interventions appropriées avant l'implémentation des activités sur le terrain. A cet effet, l'objectif de cette étude et d'analyse de base est de collecter des données pour tous les indicateurs inclus dans le tableau de suivi des indicateurs de performance (IPTT) du projet afin de faire un réajustement réaliste et faisable des objectifs du projet pour les indicateurs de performance, si nécessaire. Le rapport de l'étude de base servira à mesurer les progrès du projet par rapport aux indicateurs fixés au cours de la mise en œuvre du projet. Ainsi, l'analyse de base contribuera à :

1) Établir une cadre de référence comme points de comparaison pour soutenir la mesure des impacts du projet ;

2) Informer le processus de planification et de mise en œuvre, y compris le plan de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage (MEAL) mise en place pour le projet ;

IV- PORTEE DE L'ETUDE DE REFERENCE

L'étude de référence se réalisera pour éclairer le processus de mise en œuvre du projet, valider et apporter- des ajustements au besoin dans le système de suivi et évaluation et collecter des données auprès des différentes parties prenantes du projet. L'étendue des travaux comprendra également la collecte d'informations non indicatrices pour décrire les conditions prévalant dans les communautés cibles particulièrement celles vivant dans le PNN-GB. Ces informations devraient être utilisées pour réviser le cas échant certaines planifications du projet.

Les données collectées doivent être ventilées par zone géographique (Département, commune, section communale,), par sexe (homme, femme, autre), par tranche d'âge (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) et par limitation fonctionnelle (personnes handicapées ou non). Les données doivent également indiquer si la personne interrogée vit à l'intérieur du parc ou non. L'étude et l'analyse de base doivent se concentrer sur les aspects suivants, qui doivent être ventilés :

- Les impacts de la deforestation sur le PNN-GB et sur les communautés qui s'y trouvent;
- Les impacts du changement climatique sur les communautés dans le contexte actuel;
- Compréhension générale des zones géographiques à risques et identification des zones clés à choisir pour la rehabilitation de points critiques;
- Compréhension générale des fillières porteuses dans les communautés et identification des chaines de valeurs clés à choisir pour l'intervention;
- Cartographie des parties prenantes, y compris la cartographie des interventions pertinentes entreprises dans les zones par ces parties prenantes;
- Une analyse des conflits;
- Une analyse de genre et d'inclusion;
- Une analyse sur l'existence et le fonctionnement des associations villageoises d'epargne et de credit (AVEC) existant dans les communautés du projet;
- Les défis sociaux, économiques et politiques auxquels les communautés sont confrontés;
- Les politiques et structures gouvernementales existantes en matière de gestion et protection de forêt, de changement climatique et d'approches globales de la résilience;
- Le comportement des personnes vivant dans les environs du parc par rapport à la résilience de écosystème et l'environnement en général.

V- AUDIENCE CIBLE DE L'ÉTUDE REFERENCE

Pour pouvoir mieux comprendre la situation actuelle dans le parc et dans les communautés avoisinantes en ce qui concerne la résilience des écosystèmes et des communautés menacées par le changement climatique dans le parc, le public cible de l'étude de ligne de base sera les partenaires d'implémentation du projet à savoir ASB, HNT et FeODTi, le centre communautaire de Sevre, les familles de la communauté vivant dans le PNN-GB, l'agence nationale des aires protégées (ANAP), le ministère de l'environnement, les bureau agricoles communales (BAC), les Mairies des trois communes concernées, les bureau des conseils administratifs des sections communales concernées, les organisations communautaire de base au niveau des trois communes et les établissements scolaire sélectionnés dans le projet. L'étude doit également prend en compte toutes les autres parties prenantes (groupes et individus) ayant un intérêt majeur dans la mise en œuvre du projet.

VI- MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE

L'approche de recherche de l'étude se veut participative avec des consultations collectives et individuelles. Pour ce faire, la méthodologie doit inclure un large éventail de points de vue, en particulier la sensibilité au genre, aux groupes de personnes vulnérables et aux jeunes en particulier. La méthodologie doit tenir compte de l'éthique afin de garantir que l'étude soit totalement objective. L'étude combinera des techniques de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives à l'aide des méthodes suivantes.

6.1. Examen documentaire

Pour mener l'étude de ligne de base, les consultants auront à consulter le document descriptif du projet, le rapport d'étude de faisabilité et tous autres documents pertinents par rapport au projet. Par ailleurs, une attention particulière doit se porter sur le cadre logique, le tableau de performance des indicateurs et le plan d'implémentation détaillé du projet pour servir de base pour l'étude.

6.2. Méthodes de collecte des données quantitatives

Pour la collecte des données quantitatives, des enquêtes directes doivent être conduites auprès des potentiels bénéficiaires du projet. A cet effet, l'équipe de projet est censée disposer de référence pour pouvoir orienter les consultants sur la population cible afin de bien choisir l'échantillon qui servira de base pour le sondage.

6.3. Méthodes de collecte des données qualitatives

Les principales méthodes qui seront utilisées pour la collecte des données qualitatives dans le cadre de l'étude seront les discussions de groupe et les entretiens avec des informateurs clés mentionnés dans la partie audience cible du projet. Par ailleurs, les consultants auront à effectuer des visites d'observation pour une meilleur triangulation des sources de données.

6.4. Analyse et interprétation des données

Les données primaires et le processus d'analyse des données seront ventilés par sexe, par tranche d'âge, catégorie d'handicap et par commune. Les résultats provisoires seront présentés avec l'équipe du projet et les partenaires clés pour validation.

VII- PRODUITS LIVRABLES ET ÉCHÉANCIER DE L'ÉVALUATION

No	Livrables	Description	Nombre de jours
1	**Rapport initial**	Le consultant doit soumettre un rapport initial qui définit clairement la méthodologie de l'étude, notamment les questionnaires d'enquête et le calendrier de la recherche avec des échéances spécifiques pour chaque prestation. Le rapport initial doit également expliquer clairement la méthodologie d'échantillonnage et la taille de l'échantillon pour l'enquête quantitative, ainsi qu'un nombre clair et logique d'entretiens d'information clés	5
2	**Préparation du travail de terrain**	Développement des outils, formation des enquêteurs, mise à l'essai des outils et validation finale.	5
3	**Collecte de données**	Réunion préparatoire, focus groupe, collecte de données quantitative et débriefing	7
5	**Ébauche du rapport d'évaluation**	Après l'analyse des données sur le terrain. Une ébauche du rapport sera soumise à la direction de ASB pour un examen approfondi. Le rapport doit respecter la structure et les exigences minimales de rédaction de rapport d'étude.	10
6	**Rapport final**	Celui-ci sera soumis à la direction de ASB. Le contenu et la structure du rapport analytique final contenant les constatations, les recommandations et les leçons apprises couvrant la portée de l'étude doit répondre aux exigences de l'ASB.	4

VIII- CALENDRIER D'EXÉCUTION DU TRAVAIL

L'Etude de ligne de base sera réalisée au cours du mois de juillet 2023 et durera 31 jours. Cette période prendra en compte les enquêtes de terrain / les entrevues, la rédaction et la soumission du rapport final.

IX- ROLE ET RESPONSABILITÉ

9.1. Responsabilités de la firme /des consultant

Le(s) consultant(s) ou la Firme s'engage à l'exécution du plan de l'étude de base conformément au plan de travail et aux délais convenus. Dans le cadre de cette prestation, le consultant principal supervisera l'exécution réussie de l'étude de base, en veillant à ce que la collecte des données soit achevée dans les délais convenus. En collaboration avec le Responsable MEAL de L'ASB, le consultant aura à :

- Assurer la direction générale de l'exercice de collecte des données de base;
- Prendre en charge la logistique de l'étude ;
- Former les enquêteurs et superviseurs pour la collecte des données;
- Assurer le déploiement efficace et efficient de tout le personnel de soutien et l'assurance de la qualité de tous les produits livrables;
- Recruter et être responsable de toutes les autres personnes engagées au cours de l'étude, y compris le personnel d'appui sur le terrain;
- Assurer la collecte de données de base précises pour tous les indicateurs quantitatifs et qualitatifs du programme dans les délais convenus;
- Assurer la diligence dans le traitement, la gestion et le stockage de toutes les données de référence.

9.2. Responsabilités de l'ASB

- ASB s'engage à donner aux consultants le financement planifié et tout le support technique nécessaire pour la réalisation de l'étude de ligne de base du projet ;

- ASB supervisera le processus du début à la fin pour s'assurer que tout se déroule comme prévu ;
- ASB assurera la coordination et communication avec les parties prenantes pour faciliter la réalisation de l'évaluation dans le temps imparti ;
- ASB doit valider tous documents produits par la firme (les consultants) avant d'être mis en application ou considérés comme documents finaux.

X- PORTÉE DE LA PROPOSITION DE PRIX ET PROCEDURE DE PAIEMENTS

Le(s) consultant(s) ou la Firme recevra les honoraires de consultation suivants les étapes suivantes.

- 40 % après la validation du rapport initial
- 20 % après la présentation du rapport intermediaire
- 40 % après l'approbation du rapport final

Les honoraires seront payés sous forme de montant forfaitaire (tout compris les dépenses liées à la consultation). Le montant du contrat sera fixe quelles que soient les modifications des éléments de coût.

XI- QUALIFICATIONS REQUISES POUR LES CONSULTANTS OU LA FIRME

Le(s) consultant(s) ou la Firme doit avoir de l'expertise et des qualifications tout en répondant aux exigences suivantes :

- Avoir un diplome d'étude (maîtrise souhaitable) en sciences de l'agriculture, politique publique, développement international, économie, relations internationals;
- Au moins 5 ans dans le domaine de suivi et l'évaluation de projet, avec une expérience de la collecte et de l'analyse de données et de l'établissement de rapports;
- Expérience de travail dans le secteur humanitaire, de préférence dans des projets de developpement rural, de resilience et de changement climatique;
- Expérience dans la conduite de lignes de base/ d'évaluations pour les organisations internationales;
- Expérience dans la conduite, la conception d'enquêtes et de l'élaboration de plans d'échantillonnage;
- Expérience de travail avec des équipes multiculturelles;

- Excellentes compétences en communication orale et écrite en francais.

XII- MODE D'APPLICATION

Les firmes ou les personnes intéressées, qualifiées et expérimentées, doivent soumettre un dossier de manifestation d'intérêt au plus tard le 23 juin 2023 à asb.office.haiti@gmail.com et à achilleasb40@gmail.com en mettant en copie jchristophe.asb@gmail.com. Une lettre d'accompagnement doit être adressée à la direction d'ASB. Le dossier de manifestation d'intérêt doit contenir une offre technique et une offre financière comprenant :

A. Offre technique:

- Curriculum Vitae à jour du (des) consultant(s) / évaluateur principal (montrant la formation et l'expertise);
- Proposition technique détaillant la méthodologie proposée et les ressources nécessaires ;
- Un exemple de rapport de travail similaire qui démontre les compétences et l'expérience des consultants;
- Pièce d'identité des consultant(s) ou du du consultant principal;
- Les documents juridiques et administratifs s'il s'agit d'une firme de consultation (Patente et/ou Quitus, Registre du Ministère du commerce, Carte d'identité fiscale de l'entreprise);

B. Offre financière :

Un fichier détaillant toutes les dépenses que la Firme ou le (s) consultant(s) principal s'attend à engager avec un taux journalier.